

## ***Solennité de Pentecôte***

### ***L'édito***

### **Dans le souffle de Pentecôte, du nouveau pour la rentrée**

L'information est passée «inaperçue», et pour cause : Elle était officielle le jour du confinement et nous ne l'avons annoncée qu'à la dernière messe possible avec assemblée, celle du samedi soir...

Voici donc ce que beaucoup ne savent pas encore: Notre ensemble paroissial s'agrandira à compter du 1er septembre prochain. L'Abbé François Régis André, curé de Sainte Bernadette, est nommé aux paroisses de Bellegarde et Fourques. Nous hériterons donc de Sainte Bernadette, Saint Hilaire, La Jasse de Bernard, Méjannes les Alès, Monteils, .

L'Abbé André Dubé, actuellement curé de Bellegarde résidera au presbytère de Ste Bernadette.

Agé de 78 ans, il est autorisé à prendre une retraite bien méritée de curé ! Mais il n'y a pas de retraite pour les prêtres... Et c'est dans la mesure de ses possibilités de santé qu'il rendra très volontiers des services fraternels.

J'aurai pour ma part la charge canonique de curé de ce nouvel ensemble mais nous sommes tous concernés:

L'équipe des prêtres, bien sûr, qui assurera les sacrements en «tournant», comme nous le faisons jusqu'ici au centre ville et à St Christol-Bagard...

Il faut noter que l'Abbé André Canin est voisin de l'église Ste Bernadette; autre présence, au milieu de nous, d'un prêtre aîné. C'est une réelle chance pour des communautés chrétiennes de bénéficier de la diversité de figures du sacerdoce ministériel. Cela nous rappelle cette réalité essentielle : Nous ne pouvons parler «du» prêtre qu'en référence à Jésus Christ, l'époux unique de l'Eglise. Vos serviteurs, les prêtres ordonnés, ne sont «que» les «amis de l'époux». Il serait dangereux pour eux de s'identifier au Christ prêtre sans réaliser qu'ils font «ontologiquement» partie d'un presbyterium dont la richesse est la diversité !

Dans ce nouvel ensemble paroissial, il y aura aussi les diacres. Nous aurons la chance de bénéficier du ministère de Alain Artaud, paroissien de Ste Bernadette ordonné cette année. Il rejoint ses frères Yves Di Massimo et Pierre Pradel.

Le ministère des diacres, s'il nous vient de la plus ancienne tradition de l'Eglise, est encore assez récent dans sa forme actuelle, puisque le concile Vatican II l'a restauré dans les années 60.

La aussi, ce ministère est marqué par la diversité des figures, des personnalités, des charismes. Nous le recevons aussi comme une chance, un cadeau !

Et puis il y a vous tous, amis paroissiens. Vous êtes, nous sommes TOUS, concernés par cette annonce !

Ne vous contentez pas de plaindre les prêtres devant une charge de travail qui s'alourdirait...

Vous avez même le droit de m'en vouloir d'avoir dit oui, d'une certaine manière, à votre place...

L'idéal serait en effet que les communautés soient consultées avant de tels changements, mais il faut reconnaître que c'est un peu compliqué.

Il faut reconnaître aussi que des projets avaient été évoqués au moment où Michel Hierle a terminé son mandat comme curé de Ste Bernadette, il y a 6 ans. Et les conseils de pastorale, à l'époque, avaient été saisis de ces projets de regroupement.

Comment allons nous travailler à la mission du Seigneur dans ce contexte nouveau ?

Ce qui est certain, c'est l'impossibilité dans laquelle nous nous trouvons de «fonctionner» comme avant.

Cela, nous le savons déjà, car les visages de nos paroisses ont changé depuis longtemps et les prises de responsabilité des uns et des autres ont également considérablement évolué.

Il nous faudra progresser, encore et encore.

Nous ne devons pas le faire dans le seul esprit de maintenir ou de faire évoluer des structures.

Il nous faut plutôt, et essentiellement, profiter de l'occasion pour retrouver le souffle apostolique de Pentecôte : Qu'allons-nous garder ou laisser revitaliser en nous de l'appel du Seigneur à sortir du Cénacle pour porter l'Évangile aux nations ?

Nous devons sans doute accueillir l'épreuve toute récente du confinement, qui nous a privés des célébrations communes, comme une grâce pascale permettant de voir la vie au cœur de la mort :

Nous passerions à côté de cette grâce si nous retrouvions notre vie chrétienne comme après une mauvaise parenthèse, oubliant ce que nous avons goûté du désir de «sortir»...

Pour des raisons liées au handicap ou à la santé, il en est qui ne peuvent pas (ou plus) assurer un service actif. Mais le cœur n'est pas moins missionnaire quand on est reclus dans sa maison, un hôpital, une prison, ou dans un monastère. L'Église nous en a donné le merveilleux signe en nommant une carmélite, la petite Thérèse, patronne des missions.

Que le souffle de cette pentecôte 2020 nous emporte dans son élan !

P. Hervé Rème

## *Les horaires des Messes jusqu'à fin juin*

Compte tenu des contraintes sanitaires, nous sommes dans l'obligation d'ajouter des messes dominicales pour les semaines qui viennent.

### **Messes dominicales:**

**A St Christol:** Samedi 17h et dimanche 9h30

**A Ales:** St Joseph, Samedi 18h30

Dimanche 9h et 11h (la messe de 11h sera encore célébrée à St Joseph, en attendant les quelques travaux de finition de la cathédrale)

### **Messes en semaine :**

Du lundi au vendredi, 18h, à St Joseph

## *Père William Marie : On n'a pas tous les jours 20 ans !...*

Savez-vous que nous avons parmi nous «le» prêtre de l'an 2000 ?

Et oui, William Marie Merchat a été ordonné le 4 juin de cette année charnière entre deux millénaires, à la cathédrale de Nîmes !

Désireux de rester fidèle à la tradition des jubilés de 25 et 50 ans de sacerdoce, William Marie choisit de célébrer ce 20ème anniversaire sans solennité.

Cela ne nous empêche pas de le porter dans notre prière et de rendre grâce au Seigneur pour son ministère si fécond au milieu de nous mais également au service des jeunes du diocèse, de la musique sacrée, de l'Oeuvre d'Orient...

Merci William Marie... et bon anniversaire !



## *Le carnet paroissial*

Funérailles célébrées cette semaine : Janine BOURRET, Jacques MENDRAS, Max BASTIDE

## *Annonces*

→ Le Pape François se rend ce samedi 30 mai à 17h30 à la réplique de la Grotte de Lourdes au Vatican pour prier le chapelet en mondovision. En duplex avec Rome, le Sanctuaire de Lourdes vous invite à vivre à la Grotte de Lourdes un événement unique en communion de prière :

<https://mailchi.mp/04fff16fb51d/chapelet-pape-lourdes-934214?e=ec48ca9151> ;

→ Ce samedi à 21h30, un événement mondial, en direct de Rome pour invoquer l'Esprit saint.

Une prière œcuménique et mondiale, à suivre sur le lien suivant :

<https://youtu.be/HV24rCMjK2A>

→ En raison de la situation sanitaire, la dernière rencontre de partage biblique œcuménique à St Christol, initialement prévue le 3 juin est reportée à la rentrée

→ Dernière rencontre de l'année du **Parcours Découverte de st François d'Assise**, perspective pour septembre...

samedi 6 juin à 9h30 dans la grande salle de St Joseph, 1, rue Mistral

## *Une Méditation de Chantal Guillermain, bibliste, du diocèse d'Avignon*

### **REMETTRE ou RETENIR les péchés**

*A qui vous remettrez les péchés, ceux-ci leur seront remis ; à qui vous les retiendrez, ils seront retenus. (Jn 20,23)*

Cette affirmation du Christ Ressuscité nous choque : essayons d'y voir un peu clair !

Rappelons un principe de base pour la lecture de la Bible : quand, dans l'Écriture, une parole me heurte, c'est ma compréhension, mon interprétation que je dois examiner, voire critiquer, en premier lieu : est-ce que je laisse le soupçon m'envahir ou bien est-ce que je fais confiance à la parole de Dieu, en tentant d'y découvrir une Bonne Nouvelle ?

**Soupçon** : souvenez-vous que cette attitude a été instillée comme un poison au cœur d'Adam et d'Eve. Elle est prête à resurgir, à m'envahir de nouveau.

**Confiance** : c'est l'attitude de la foi, l'humilité accueillante qui est toujours à rechercher, à cultiver devant la Parole de Dieu

Après ces préliminaires, que nous dit le texte ?

1. Jésus s'adresse aux « *disciples* » : mais qui sont-ils ?

Jean n'ignore pas la distinction entre « disciples » et « Douze » (6,66). « L'appellation 'disciples', constante dans le 4<sup>ème</sup> évangile, met l'accent sur l'adhésion à Jésus ; les disciples sont à la fois les disciples historiques de Jésus de Nazareth et les représentants des disciples à venir ». On ne peut donc pas attribuer cette phrase uniquement aux douze apôtres et à leurs successeurs.

2. Ne majorons pas l'aspect négatif de la deuxième partie de la phrase : *ils seront retenus* en la séparant de la première partie : *ils seront remis*. « La formulation positif/ négatif relève du style sémitique qui exprime la totalité par un couple de contraires. » Dans la Genèse, « l'arbre à connaître le bien et le mal » représente la connaissance totale, de tout ce qui est. Dans l'évangile, Jean emploie beaucoup ce procédé de style : lumière et ténèbres – nuit et jour – donner et reprendre... Le bon Berger fait « entrer et sortir » les brebis, ce qui veut dire qu'il les mène partout à sa suite. Ici remettre/ retenir les péchés signifie que les pleins pouvoirs par rapport aux péchés sont confiés aux disciples de Jésus. « La totalité du pouvoir miséricordieux leur est transmis par le Ressuscité. La tournure passive « leur seront remis ou retenus » implique que c'est Dieu l'auteur du pardon ». On peut remarquer que depuis toujours Dieu exerce cette toute puissance sur le péché, vis-à-vis de l'homme ; mais il l'exerce, pourrait-on dire à sens unique, et l'on n'a jamais vu le Christ maintenir les péchés ! Comment donc inviterait-il ses disciples à le faire ?

3. La médiation du pardon divin est confiée à la communauté des disciples après que Jésus leur a donné la paix, *sa paix*, par deux fois et l'Esprit Saint.

**La paix** est un don effectif et pas seulement un souhait, un don divin qui exprime plus que l'absence des conflits, mais la réussite et l'harmonie bienheureuse de toutes les relations humaines.

**L'Esprit Saint** est donné dans le souffle qui rappelle celui de la création, il s'agit d'une régénération complète.

**Paix, Esprit Saint et pardon** sont donc indissociables pour une délivrance et une recréation.

En leur donnant la paix, Jésus pardonne à ses disciples leur incrédulité, leur abandon dans la nuit de la Passion et jusqu'à sa mort sur la croix qu'illustre les plaies qu'il leur montre. En leur communiquant son Esprit libérateur, il les envoie délivrer, à leur tour, et pardonner en son nom.

4. Le pardon des péchés fait partie de la mission que Jésus confie à ses disciples : *comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie*. La mission de Jésus se poursuit dans celle des disciples. Jésus les associe aux pleins pouvoirs qu'il a reçus du Père, dont le pouvoir sur les péchés.

A trop insister sur le caractère négatif de la tournure que nous examinons, on gommerait toutes les affirmations du 4<sup>ème</sup> évangile au sujet du pardon, du salut, du don de la vie qui y sont inscrites ... : entre autres, la délivrance de l'aveugle, la guérison du paralytique, où cécité et infirmité sont des synonymes du péché.

Jésus partage à ses disciples sa mission, sa capacité de libérer l'homme du péché ; le péché que *l'Agneau de Dieu porte et enlève* (1,29).

Jésus leur partage le pouvoir du Fils envoyé par l'amour infini de Dieu pour *sauver le monde* (3,17).

« La Tradition catholique interprète, légitimement, ce texte comme fondement scripturaire du sacrement de réconciliation... La Tradition protestante n'est pas à écarter pour autant. Tout baptisé croyant à la résurrection du Christ est responsable de la miséricorde et du pardon dans la communauté. Le pardon n'est pas réservé au ministère presbytéral, dans l'exercice du sacrement. Recevoir l'Esprit Saint c'est être pardonné, et être pardonné, c'est pardonner à son tour. L'Esprit Saint accorde à qui le reçoit les pleins pouvoirs sur le péché. »

## *Dans la suite de cette réflexion, le commentaire du Père Pierre Avéran, ancien supérieur du séminaire d'Avignon :*

Chers amis,

La question soulevée par Roger Mattei à propos du passage de l'évangile selon saint Jean 20, 21-23 (et pas seulement le v. 23) a permis à Chantal Guillermain de nous éclairer par une approche biblique riche et ouverte. Je me permets d'ajouter à son 4<sup>e</sup> point (« *Le pardon des péchés fait partie de la mission que Jésus confie à ses disciples* ») ce que rapporte l'évangéliste Luc (24, 46-49) au sujet des dernières instructions de Jésus aux apôtres, « *après leur avoir ouvert l'esprit à l'intelligence des Ecritures* » :

*« Ainsi était-il écrit que le Christ souffrirait et ressusciterait d'entre les morts le troisième jour et qu'en son Nom le repentir (metanoïa) en vue de la rémission des péchés serait proclamé à toutes les nations, à commencer par Jérusalem. De cela vous êtes témoins. Pour moi, voici que je vais envoyer sur vous ce que mon Père a promis. Vous donc, demeurez dans la ville jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en-Haut ».*

[Et j'ajoute encore au dernier paragraphe du texte de Chantal que c'est à partir de cette citation de Luc que nos frères protestants contestent le sacrement de Pénitence-Réconciliation. Ils assurent que Dieu pardonne, mais aucun ministre ne peut être ministre du pardon car il n'y a pas d'intermédiaire autre que le Christ, entre Dieu et l'homme...]

La résurrection du Christ et le don de l'Esprit-Saint (Pentecôte) fondent la rémission des péchés, déjà annoncée au cours du dernier repas (Cène) de Jésus avec ses disciples et dit chaque jour dans les paroles de consécration : « *Ceci est mon sang, le sang de l'Alliance nouvelle et éternelle qui sera versé pour vous et pour la multitude, en rémission des péchés.* »

Lorsque nous sommes confrontés à une question biblique difficile à résoudre - comme ici le couple « remettre ou retenir les péchés », ou encore « lier et délier », bénir et maudire - soit on « bloque », soit on s'emploie à « *élargir encore l'espace de notre tente* » (Isaïe 54, 2) pour que l'Évangile demeure inconditionnellement, et pour tous, une vraie « bonne nouvelle ». C'est ce qu'énonçait Chantal dans son « principe de base pour la lecture de la Bible ».

C'est dans ce sens que je me propose d'apporter ma pierre à l'édifice par quelques réflexions sur le Baptême et l'Eucharistie, deux sacrements pour une foi heureuse dont on a envie de témoigner.

Quand nous récitons le Credo (Symbole de Nicée-Constantinople), nous confessons la foi de l'Église qui affirme : *Je reconnais un seul baptême pour le pardon des péchés.* Et dans le Symbole des Apôtres : *Je crois... à la rémission des péchés.* Dans cette ligne, il faut relire saint Paul, notamment le chapitre 8 de la Lettre aux Romains (v. 1-2) qui commence ainsi : *Il n'y a donc plus de condamnation pour ceux qui sont dans le Christ Jésus. Car la loi de l'Esprit qui donne la vie dans le Christ Jésus t'a affranchi de la loi du péché et de la mort.* Mais aussi le prologue de sa Lettre aux Ephésiens (1, 7) : *En Lui (Christ) nous trouvons la rédemption, par son sang, la rémission des fautes, selon la richesse de sa grâce...* Ou encore, dans sa Lettre aux Colossiens (1, 13-14) : *Il (Dieu) nous a en effet arrachés à l'empire des ténèbres et nous a transférés dans le royaume de son Fils bien-aimé, en qui nous avons la rédemption, la rémission des péchés.* Pour Paul, n'en doutons pas, il y a donc quelque chose de définitivement accompli et réalisé en Christ : la rémission des péchés.

Le sacrement qui dit cela, c'est le **Baptême**. Non seulement nous avons été « plongés » dans la mort avec le Christ pour ressusciter avec lui, mais les effets produits en nous de la grâce baptismale sont

magistralement enseignés dans le Catéchisme de l'Église catholique dont je retiens trois numéros (avec leur titre) :

### **Un seul baptême pour le pardon des péchés**

N° 978. " Au moment où nous faisons notre première profession de Foi, en recevant le saint Baptême qui nous purifie, le pardon que nous recevons est si plein et si entier, qu'il ne nous reste absolument rien à effacer, soit de la faute originelle, soit des fautes commises par notre volonté propre, ni aucune peine à subir pour les expier (...)

### **Pour la rémission des péchés ...**

N° 1263. Par le Baptême, *tous les péchés* sont **remis**, le péché originel et tous les péchés personnels ainsi que toutes les peines du péché (cf. DS 1316). En effet, en ceux qui ont été régénérés il ne demeure rien qui les empêcherait d'entrer dans le Royaume de Dieu, ni le péché d'Adam, ni le péché personnel, ni les suites du péché, dont la plus grave est la séparation de Dieu.

J'y ajoute le N° 1426 qui, en réponse au pardon infini de Dieu miséricordieux, reconnaît la nécessité de notre *conversion* pour « demeurer » dans la grâce originelle de notre baptême :

### **Pourquoi un sacrement de Réconciliation après le Baptême ?**

N° 1426. La *conversion* au Christ, la nouvelle naissance du Baptême, le don de l'Esprit Saint, le Corps et le Sang du Christ reçus en nourriture, nous ont rendu " saints et immaculés devant lui " (Ep 1, 4), comme l'Église elle-même, épouse du Christ, est " sainte et immaculée devant lui " (Ep 5, 27). Cependant, la vie nouvelle reçue dans l'initiation chrétienne n'a pas supprimé la fragilité et la faiblesse de la nature humaine, ni l'inclination au péché que la tradition appelle la *concupiscence*, qui demeure dans les baptisés pour qu'ils fassent leurs preuves dans le combat de la vie chrétienne aidés par la grâce du Christ (cf. DS 1515). Ce combat est celui de la *conversion* en vue de la sainteté et de la vie éternelle à laquelle le Seigneur ne cesse de nous appeler (cf. DS 1545 ; LG 40).

Voilà la vraie « bonne nouvelle » à recevoir et à transmettre. Nous savons que « du côté de Dieu » tout est accompli de la rémission et du pardon de nos péchés en raison de la mort et de la résurrection du Christ. Oui, « tout est accompli » sur la Croix, comme a su l'exprimer la mystique allemande Adrienne von Speyr (1902-1967) : « *C'est de la croix que le Ressuscité, en tant qu'Époux de l'Église, confère l'absolution chrétienne définitive* ». De notre côté, notre conversion (*metanoïa*) nous invite à « coller » le plus possible à notre filiation divine, à l'appel à la sainteté, à notre destinée unique qu'est le ciel, par une vie fidèle à l'Évangile qui se résume, comme le dit Jésus lui-même, dans le double commandement l'amour de Dieu et du prochain (cf. Matthieu 22, 35-40). Et j'ajoute : à pardonner comme - puisque - nous-mêmes avons été pardonnés.

Dans le lien entre sacrement du baptême et sacrement de la réconciliation, je rappelle ce que le prêtre dit dans la formule d'absolution : « *Il a envoyé l'Esprit Saint pour la rémission des péchés* ». Comprenons : Dans l'absolution, l'Esprit Saint agit pour rendre présent et actualiser pour moi aujourd'hui le pardon que le Christ sur la Croix a obtenu de son Père. Dans l'Eucharistie, l'Esprit-Saint a la même mission : rendre présent et actualiser (mémorial) la parole du Christ à ses apôtres : Faites cela en mémoire de moi. Dans le sacrement de la réconciliation, l'Esprit Saint agit *pour la rémission de mes péchés*, mais surtout il me sanctifie et me remet dans la grâce originelle de mon baptême, signe efficace de la grâce de Dieu qui me sauve.

Portons maintenant notre regard sur l'autre grand sacrement de la foi qu'est l'**Eucharistie**, le Pain de la vie éternelle. L'Eucharistie est « mémorial » de la mort et de la résurrection du Christ, elle représente en mémorial l'acte du Christ qui a livré sa vie pour nous pécheurs. Saint Jean-Paul II a écrit :

« Quand l'Église célèbre l'eucharistie, mémorial de la mort et de la résurrection de son Seigneur, cet événement central du salut est rendu réellement présent et ainsi « s'opère l'œuvre de notre rédemption ». Ce sacrement est tellement décisif pour le salut du genre

humain que Jésus Christ ne l'a accompli et n'est retourné vers le Père *qu'après nous avoir laissé le moyen d'y participer comme si nous y avions été présents.* »

Dans l'Eucharistie, non seulement nous faisons mémoire du Mystère pascal du Christ mort et ressuscité **pour la rémission des péchés**, mais nous sommes mystiquement (spirituellement) présent au pied de la Croix, nous tenons la place du « *disciple que Jésus aimait* » (Jn 19, 26). Dans cette « communion » avec le Christ, n'oublions jamais que nous remettons à Jésus l'humanité, la création et le cosmos, appelées eux aussi à communier au mystère d'un Dieu-Père qui désire recevoir toute l'humanité à l'unique table de son Royaume ; car « *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité* » (I Timothée 2, 4). L'Eucharistie est communion à ce que nous serons tous en Dieu, frères les uns des autres, et fils du même et unique Père, quelle que soit notre religion. Car ce n'est pas parce que nous n'avons pas la même religion que nous n'avons pas le même Dieu.

Si donc nous ne croyons pas que par le baptême tous nos péchés ont déjà été remis, si nous ne croyons pas que dans l'Eucharistie nous communions déjà au banquet divin, alors il est temps de s'interroger : l'Evangile est-il vraiment pour moi une vraie « bonne nouvelle » ? La vie éternelle n'est-elle qu'une hypothèse incertaine et sans véritable horizon, surtout si je ne crois pas que mes péchés ont déjà été remis ? La sainteté n'est-elle pour moi réservée qu'à des « élites sans péchés » et qui feraient ombre sur ce que le pape François appelle avec réalisme « *les saints de la porte d'à-côté, ceux qui vivent proches de nous et sont un reflet de la présence de Dieu* ».

### **Deux brèves interrogations pour aller plus loin...**

En premier lieu, nous devons considérer que l'alternative soulevée par Jésus - remettre ou retenir les péchés - est nécessaire, non pas pour laisser planer le doute sur ce qu'il a déjà réalisé pour nous sur la Croix, mais pour que l'homme use de sa liberté de créature pour accepter de se laisser sauver (ou pas) du péché et de la mort par son Créateur. Dieu n'est pas un tyran ou un despote qui obligerait l'homme au salut et à la vie éternelle, mais il réclame notre adhésion par la foi. Quel que soit notre péché, Jésus nous interroge comme il interrogea Pierre par trois fois après son triple reniement : « *Pierre, m'aimes-tu ?* » (Jn 21, 15-17). Finalement, c'est Dieu qui s'en « remet » à nous, sans « retenir » (brider) notre liberté. A chaque homme de choisir librement la vie ou la mort, la bénédiction ou la malédiction, être liés ou déliés, autant d'alternatives qui, dans le langage biblique, disent le choix libre de l'homme devant Dieu.

En second lieu, ma vie de disciple pose la question de ce que je veux transmettre et témoigner. Si dans la foi, je crois que le Christ a réellement et définitivement pardonné mes péchés sur la Croix, comment j'en témoigne ? Mais si je témoigne plus de mes doutes que de ma foi portée par la foi de l'Eglise, suis-je encore disciple ? Si, au lieu de « remettre » (transmettre) à d'autres le dépôt de la foi pour qu'ils le remettent (transmettent) à leur tour, si je le « retiens », suis-je encore disciple ? « Remettre » ou « retenir » doit s'entendre jusque-là...

Psaume 129 :  
*Si tu retiens les fautes, Seigneur,  
Seigneur, qui subsistera ?  
Mais près de toi se trouve le pardon.*